



## Compte-rendu du conseil municipal 22 avril 2017

**Etaient présents :** Alain LIENARD, Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Sandrine BRISON, Frédéric DEBRUX, Nicolas MONVOISIN, Denise PENIN.

**Etaient absents et excusés :** François CASTEL (pouvoir à Alain LIENARD), Michel DEMARQUET (pouvoir à

Jacques DECOURTRAY), Virginie GILLARD, Pierre PERON.

*Validation du CR de la réunion du 13 mars 2017 et délibérations prises signées.*

### Fêtes et cérémonies

**Cadeau de mariage** Quatre mariages sont prévus cette année et le Maire a souhaité qu'il y ait uniformité quant au cadeau offert. Pour 2017 le tête à tête avec prénoms est maintenu mais la commission fera une proposition au conseil municipal de rentrée pour les cadeaux 2018.

**Réglement de la salle des fêtes** Les tarifs sont inchangés mais il y avait un flou quant à la définition d'une location "vin d'honneur". Le vin d'honneur reste à 100€ et doit être associé à un mariage. Dans le cas d'un anniversaire et utilisation de la salle une seule journée, tarif à 100 euros, vaisselle à 50 euros et obligation de rendre les clés le samedi à 20h.

**Protocole 8 mai** La cérémonie est prévue le 8 mai, horaire en attente de la Philharmonie d'Hautmont. Le flash infos sera distribué en même temps que le bulletin municipal.

**Fête de l'école** Le vendredi, le chapiteau est libre (une association peut le réserver), le samedi c'est la fête scolaire (organisation enseignants + parents); la municipalité prend en charge le manège gratuit, les structures gonflables gratuites également, et les animations (Notre Dame de Fatima, spectacles de JS EVENEMENTS). Les élèves admis en sixième recevront leurs cadeaux à l'issue du spectacle scolaire. Chapiteau libre le dimanche.

### Travaux

**Etude des devis pour la toiture de la salle des fêtes** Après venue de plusieurs couvreurs il appert que la couverture de la salle des fêtes, contenant de l'amiante pose à la fois problème pour un simple démoussage et à fortiori pour son remplacement. Les devis agréant désamiantage et nouvelle couverture ont été présentés. Comme la date de dépôt des subventions autres que FDC est dépassée (30 mars) ces travaux ne seront subventionnés qu'à 50%. MSM présente les devis de l'entreprise DUCROCQ TOITURES, mieux disante. Le conseil décide d'inscrire cette dépense TTC de **35 224,80** euros au lieu des 18 000 euros initialement prévus sachant que le FDC passera de 7 500€ à 14 500€. Vote à l'unanimité des présents.

**Travaux demandés à Entraide par MSM** Les contrats suivants ont été signés avec Entraide, aménagement des huit aires sous les arbres près du plateau sportif (pose de géotextile et cailloux blancs) : 590,90€; préparation du sol parking école et stèle LAGOUGE : 129,35€, entretien des bas côtés du chemin du Faulx : 229,42€ ; aménagement du terrain communal devant chez M.Mme RERAT et Melle MARY, rue de Maubeuge: 722,80€ ; mise à disposition d'un ouvrier d'entretien en juin, juillet et août : 1062€.

**Chantiers accessibilité cimetière, peinture maternelle** Ils se dérouleront tous deux durant les vacances scolaires d'été.

Lors de la réunion accessibilité vendredi dernier à Jeumont la commune a été mise à l'honneur pour les travaux réalisés à la salle des fêtes et pour les trottoirs rue de Maubeuge.

**Travaux en contentieux :** Pour la réfection des joints des marches de l'église, l'entreprise **ROTY** devait nous faire une proposition sous quinzaine mais elle n'a pas donné de nouvelles : proposition de recontacter l'entreprise pour relancer le dossier. Le Maire dit que sinon il fera venir un huissier pour constater l'état des travaux réalisés en 2010/2011 .

### **CIR – Vie scolaire - Médiathèque - TAP**

**Tableau des actions proposées** JD a présenté le tableau des actions proposées par la commission Identité Rurale réunie le 7 avril

**Travaux demandés à Entraide par JD** Les contrats suivants ont été signés avec Entraide : déplacement de bacs à fleurs:78.25€;peinture de bacs à fleurs : 217.77€ ; réparation des protège-vitreaux, remise en peinture, nettoyage des fientes de pigeons, pose des picots anti-pigeons : 1246.92€ ; plantation d'arbres d'ornement avec feuilles persistantes et d'arbustes, au niveau du calvaire, rue Haute, rue du Trieu Audin : 32.05€. Ponçage et traitement des bois sur les bancs et table à réparer, école et plateau sportif : 323.90€. La taille de la haie bordant le chemin de Layduy, nécessaire avant travaux va être aussi confiée à Entraide.

**Chantier entrée de village, rue de l'aqueduc** La dévégétalisation du réservoir de l'aqueduc est faite, la clôture est posée. Le choix de l'aménagement : zone de stèle et chemin de Layduy, parmi les trois propositions de l'ADUS, a été fait en concertation avec les associations partenaires. Les travaux seront effectués dès réception des certificats de complétude DETR et ADVB. Une réunion de présentation des travaux aux riverains est prévue le mardi 2 mai à 18h.

**Vie scolaire** JD a rendu compte du conseil d'école du 30 mars. Ce jour-là, le Maire a remis les autorisations d'inscription à l'école Pierre Devigne des enfants de la commune d'âge scolaire. Les parents seront reçus par M.ROLET, directeur de l'école, jusqu'au 31 mai pour toute inscription ensuite, la répartition des classes sera proposée pour validation à l'Inspectrice. M LESAGE a remis un devis concernant l'achat de matériel informatique.

La classe de Monsieur LESAGE fait partie du projet FAIRE / INTERREG en lien avec la Belgique. Les élèves ont découvert les métiers du bâtiment. Ils ont pu, après animation en classe (ADUS), aller passer une journée avec les Compagnons du tour de France à JEUMONT.

**Bilan classe de neige** Séjour très positif. Une rencontre a eu lieu le 31 mars avec diffusion du film et clé USB avec séjour distribuée à chaque famille.

**Fête des voisins** Le vendredi 19 mai

### **Finances**

**Présentation du projet Ecole numérique, subvention FDC** Le matériel informatique (très performant à l'époque) qui avait été installé dans le cadre de la classe pupitre est devenu obsolète et le Maire avait demandé qu'un projet d'école rurale numérique soit proposé au conseil municipal pour une dotation à la rentrée de septembre. Soucieux de proposer aux élèves les outils pédagogiques les mieux adaptés, le conseil municipal a validé, à l'unanimité des présents, les demandes d'achats transmises par l'équipe pédagogique, pour un montant HT de 12 565€. Ce projet sera subventionné à hauteur de 50% par le FDC. Le conseil approuve à l'unanimité.

**Recettes annoncées / attendues** PC a listé les dotations dont le montant vient de nous être communiqué en les comparant aux recettes inscrites au BP voté début février.

Dotation élu local	2 800 € / 2 962 €	+ 162€
Dotation de solidarité communautaire	6 000 € / 6 310 €	+ 310€
Dotation Globale de Fonctionnement	60 000 € / 57 049 €	- 2 951€*
Impôts locaux	122 500 € / 129 547 €	+ 7 047 €**
Dotation de solidarité rurale	9 000 € / 9 987 €	+ 987€

\* *baisse de la dotation de l'état encore plus forte qu'escomptée*

\*\* *bases d'impositions plus importantes liées aux nouvelles constructions*

**Subventions voyages scolaires** Deux demandes nous ont été transmises et validées à hauteur de cent euros, pour un voyage en Autriche pour JEANLIN Karl et JEANLIN Théo

**Devis distribution BM - LA POSTE** Un devis avait été demandé à la Poste pour la distribution de notre bulletin municipal; il se monte à 84 euros pour chaque parution soit 336 € pour l'année, et, de plus, il faut porter les 250 bulletins à la poste de Maubeuge. Le conseil préfère continuer la distribution faite par les élus même si, eu égard aux disponibilités de chacun, les bulletins n'arrivent pas le même jour dans chaque boîte aux lettres.

**Devis sécurisation des données - REX ROTARY.** Une proposition de protection des données informatisées nous a été faite par cette société. Toute notre comptabilité est maintenant dématérialisée, nous sommes passés à la signature électronique des bordereaux; cette protection paraît intéressante, en plus de la sauvegarde qui est régulièrement faite sur disque dur externe mais son coût a incité le conseil municipal à demander d'autres devis avant de prendre toute décision.

**Contrôle de gestion** Le contrat pour le photocopieur de l'école a été revu : baisse de l'abonnement mensuel de 120 à 100€, baisse du coût de la photocopie et appareil passant de 35 à 45 tirages N&B par minute.

**Participation communale pour une mutuelle** Le Maire a proposé que la commune verse une aide financière à nos deux agents titulaires afin que ceux-ci soient couverts par une mutuelle labellisée. Le conseil versera 30€ par agent et 5€ par enfant à charge à compter de la signature par les agents concernés d'un contrat de protection sociale complémentaire. Accord à l'unanimité des présents.

*Prochaine réunion le vendredi 30 juin à 18h*

*Le compte-rendu sera soumis à l'approbation des conseillers municipaux lors du prochain conseil municipal*